



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice-générale de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal de Stukely-Sud le mardi 18 janvier 2021 à 19h00 au 101, place de la Mairie.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure n° 2020-00015 suivante :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure afin de régulariser un pavillon jardin d'une superficie de 66.35 mètres carrés plutôt que la superficie maximale de 55 mètres carrés.

Identification du site concerné :

130 chemin des Cerfs
Stukely-Sud, QC J0E 2J0
Matricule (s) : 9122-65-8095 -0-000-0000
Lot (s) : 2 237 838
Zone : ID-5



Cette dérogation fait l'objet d'un appel de commentaires écrits. Toute personne qui désire se prononcer sur ce sujet peut transmettre des commentaires écrits, pendant 15 jours suivant la publication de cet avis, soit par courriel à info@stukely-sud.com ou par courrier à 101, Place de la Mairie, Stukely-Sud QC J0E 2J0

Au cours de la séance, le conseil prendra en compte les commentaires reçus relativement à cette demande.

DONNÉ à Stukely-Sud ce 03^e jour du mois de décembre deux mille vingt.

Louise Tremblay

Louise Tremblay

Directrice générale - secrétaire trésorière

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie avoir publié l'avis public ci-joint, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 03 jour du mois de décembre deux mille vingt entre 9 et 16 heures.

Donné à Stukely-Sud, ce 03 jour du mois de décembre deux mille vingt.

Louise Tremblay

Louise Tremblay

Directrice générale - secrétaire trésorière